



# MISE EN PLACE DU SÉCHAGE EN GRANGE AU GAEC BURLON

## Pour diminuer les coûts de production et augmenter la qualité des fourrages

C'est au moment de la crise du lait de 2009 que le GAEC Burlon a fait le choix de bouleverser son système pour pouvoir livrer son lait à la Coopérative Jeune Montagne pour l'AOP Laguiole. Ce GAEC compte 2 associés, Jean-Claude, 56 ans installé en 1986 et David, 30 ans, installé en 2012 père et fils. L'exploitation est située sur la commune de Saint Germain du Teil en Lozère à 800 mètres d'altitude, elle valorise 150 ha dont 60 ha de prairies naturelles. En 2015, le troupeau de Brunes des Alpes et Prim'holstein a laissé place à 50 vaches laitières de race Simmental et Aubrac. Le cahier des charges de l'AOP Laguiole impose 2 races, 120 jours de pâturage au moins, une production maximale de 6 000 litres de lait par vache et une consommation maximale de 6 kg par vache en lactation et par jour d'aliments complémentaires.

En 2016, l'investissement du séchage en grange est motivé par l'opportunité de percevoir une subvention de l'ordre de 44 000€. Aujourd'hui l'exploitation produit 300 000 litres de lait payés 540€/1 000 litres, toute la production est livrée à la Coopérative Jeune Montagne. Le séchage en grange permet de stocker 255 Tonnes de MS de fourrage, cela permet d'assurer l'autonomie fourragère de l'exploitation. L'excellente qualité du fourrage permise par le séchage en grange a eu de nombreux

impacts pour l'exploitation, notamment la baisse des spores butyriques dans le lait et l'augmentation de la production laitière. Mais aussi une augmentation des UFL et des PDI du fourrage et donc une diminution de l'utilisation de tourteaux dans la ration. Le coût de production est passé de 105€/1 000 litres à 92€/1 000 litres et la marge sur coût alimentaire de 417€/1 000 litres à 453€/1 000 litres. La mise en place du séchage en grange a donc eu des impacts très positifs sur cette exploitation laitière de montagne.

En plus du gain de temps quotidien pour distribuer la ration, les éleveurs assurent être moins dépendants des aléas climatiques et minimisent aussi les risques sanitaires sur le troupeau et sur le lait.

Grâce à la modification de leur système vers une production de lait valorisé en filière de qualité, les éleveurs répondent aux 4 axes de la démarche France Terre de Lait qui sont : que chaque acteur puisse mieux vivre de son métier, que le consommateur soit confiant, que le bien-être animal soit garanti et l'environnement préservé mais aussi tendre vers une démarche de consommation responsable.



FranceterredeLAIT  
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

# CHALLENGE FRANCE TERRE DE LAIT DES LYCEES AGRICOLES



Direction Générale  
de l'Enseignement  
et de la Recherche

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Organisé par le

Cniel  
Centre national interprofessionnel  
de l'économie laitière